

**LA BIBLIOTHEQUE VIRTUELLE EDUCATIVE EN TUNISIE :
Conception, fonctionnement et perspectives
Slim Kacem & Sofiane Frikha**

1- Contexte général :

Le Ministère tunisien de l'Education et de la Formation s'est engagé, depuis 1999, dans un ambitieux programme de modernisation, dont l'un des piliers fut l'intégration des technologies d'information et de communication dans l'apprentissage, l'enseignement et la formation. Pour atteindre cet objectif, un vaste plan national d'équipement et de connexion des établissements éducatifs à Internet a été mis en place, et des efforts très soutenus ont été fournis pour la formation des enseignants, et la mise à niveau des programmes et des manuels scolaires, à fin de garantir leur « compatibilité » avec l'outil informatique et les nouvelles pratiques qui ont accompagnés son avènement.

Conscient de l'importance capitale du contenu numérique dans une pareille entreprise, le Ministère de l'Education et de la Formation a œuvré pour garantir la disponibilité de « produits » adéquats, répondant aux besoins des apprenants et des enseignants, et offrant une certaine « garantie » quant aux informations qu'ils véhiculent, et les approches qu'ils adoptent. Ainsi, des dizaines de sites « disciplinaires » et de CDROMs éducatifs ont été développés, et des milliers d'examens et de fiches de leçons ont été numérisés et publiés sur le portail éducatif tunisien www.edunet.tn.

2- Objectifs de la Bibliothèque Virtuelle Educative :

Malgré tous les efforts fournis dans ce sens, l'impacte du développement de contenus numériques éducatifs risquait d'être assez limité, puisque le volume impressionnant d'informations qui circulent sur le Web risque de « noyer » ces contenus, et de les rendre peu « visible », même pour l'utilisateur local. C'est dans cette perspective que la Bibliothèque Virtuelle Educative a été pensée et développée : un outil garantissant des résultats de recherches pertinents répondant exactement aux besoins de l'utilisateur final, mais aussi une structure stimulant la numérisation des contenus papier et garantissant leur diffusion sur le Web, ce qui les rend plus accessible et donc plus utiles.

3- Caractéristiques techniques de la Bibliothèque Virtuelle Educative :

La Bibliothèque Virtuelle Educative a été conçue pour répondre essentiellement aux besoins des apprenants et du corps pédagogique et administratif du ministère de l'éducation et de la formation. Sur le plan technique, sa conception répond aux exigences suivantes :

- ◆ Compatibilité avec les normes internationales en vigueur (SCORM, Classification Dewey...),

Kacem & Frikha Paper submitted for the Digital Library for the Maghreb Workshop

Held in Rabat, Morocco, January 25-27, 2007

- ◆ Développement de la Plateforme sous licence publique générale GNU (Logiciel libre),
- ◆ Diversification des types d'accès aux documents (Moteur de recherche, annuaire, Classification Dewey),
- ◆ Possibilité de personnalisation (création de bibliothèques personnelles pour chaque utilisateur...)
- ◆ Interaction avec d'autres bibliothèques et autres bases de données.

4- Alimentation de la de la Bibliothèque Virtuelle Educative :

L'alimentation de la Bibliothèque Virtuelle Educative est soumise à une démarche structurée qui consiste à :

- ◆ Repérer le document (suite à une veille/recherche, sur proposition du producteur). Il est à noter à ce niveau que le travail collaboratif étant largement encouragé, les utilisateurs sont invités à suggérer des contenus pour la bibliothèque.
- ◆ Valider le document par des spécialistes (selon la nature du contenu)
- ◆ Numériser le document (s'il s'agit d'un document papier, photo, etc.), ou le traiter et le formater (s'il s'agit d'un document déjà numérisé)
- ◆ Réaliser une fiche signalétique du document
- ◆ Publier le document.

5- Défis et perspectives de la de la Bibliothèque Virtuelle Educative :

Il est à noter que la Bibliothèque Virtuelle Educative a bénéficié, dès sa phase de conception, d'une *vision claire et cohérente* aussi bien au niveau de ses objectifs que sur le plan de son schéma de fonctionnement, et qu'elle a pu disposer d'une *plateforme technique stable et performante*. Après 5 ans de fonctionnement (étant en exploitation depuis 2001), plusieurs défis restent à relever :

- ◆ Accélérer le rythme de numérisation (volume des documents éducatifs numérisés),
- ◆ Gérer les mises à jour des documents déjà classifiés,
- ◆ Résoudre les problèmes des liens cassés pour les documents situés sur d'autres serveurs,
- ◆ Maîtriser davantage l'affichage des résultats lorsque l'utilisateur fait appel au moteur de recherche de la Bibliothèque Virtuelle Educative (critères de classement...)

**Kacem & Frihka Paper submitted for the Digital Library for the Maghreb
Workshop**

Held in Rabat, Morocco, January 25-27, 2007

- ◆ Améliorer la « notoriété » de la Bibliothèque Virtuelle Educative parmi les utilisateurs (apprenants, corps pédagogique et administratif du ministère de l'éducation et de la formation, etc.),
- ◆ Assurer l'implication des partenaires (sources de documents),
- ◆ Prendre en considération les nouvelles technologies en rapport avec la publication de contenus, apparues durant les deux dernières années (flux RSS, Podcasts, Blogs, réseau P2P, etc.),
- ◆ Tirer profits des nouvelles technologies en matière de gestion de documents, et particulièrement des systèmes intelligents de gestion de contenus (ICMS),

Conclusion:

Le Projet de la Bibliothèque Virtuelle Educative a permis tout au long de ses phases (conception, réalisation, exploitation) une expérimentation poussée, voir une maîtrise des techniques, normes et démarches en rapport avec une telle entreprise. Il a également renforcé le rythme de numérisation des contenus éducatifs, et offert à l'utilisateur un outil supplémentaire d'aide à la recherche documentaire dans ce domaine. D'un autre côté, la Bibliothèque Virtuelle Educative a confirmé les limites de tout projet dépendant exclusivement des subventions, et de l'enthousiasme des partenaires publiques qui y prennent part, sans l'implication d'autre intervenant, tels que le secteur privé ou la société civile, susceptibles de favoriser l'émergence d'un « model industriel » économiquement viable, qui permettra au projet d'atteindre sa maturité, et assurera son efficience et sa pérennité.